

Résumé

Sur mandat de la Confédération, le Fonds national suisse encourage la recherche dans toutes les disciplines scientifiques afin de soutenir l'innovation au sein de l'économie et de la société. L'allocation des fonds s'appuie sur une sélection basée sur la compétition, la qualité et l'indépendance.

— **Compétition**: le FNS octroie des moyens financiers aux meilleurs projets et aux scientifiques les plus prometteurs en Suisse, selon une procédure compétitive. Le principe de mise en concurrence des idées constitue un facteur essentiel pour établir une recherche de haute qualité et promouvoir les découvertes scientifiques.

— **Qualité**: les organes d'évaluation du FNS prennent leurs décisions en se fondant uniquement sur la qualité. Des scientifiques à la pointe de leur discipline évaluent les requêtes des chercheuses et chercheurs en fonction de standards internationaux.

— **Indépendance**: le FNS est persuadé que les scientifiques sont les mieux qualifiés pour identifier les thèmes de recherche les plus prometteurs. Des formes d'encouragement ouvertes et soumises à peu de contraintes soutiennent la liberté de la recherche. Grâce à son indépendance et à son expertise, le FNS est par ailleurs à même de contribuer notablement au développement du système scientifique.

Priorités stratégiques

La recherche suisse occupe une excellente position au plan international, mais elle est également confrontée à de nombreux défis dans un environnement très compétitif. Afin qu'elle puisse les relever de manière optimale et maintenir et consolider sa position dominante, le FNS fixe les priorités suivantes pour ses activités d'encouragement au cours de la période de subventionnement 2021–2024 :

— **Promouvoir l'excellence à travers la diversité**: la mission du FNS consiste à promouvoir l'excellence dans la recherche en Suisse, dans toute sa diversité. Durant la prochaine période, il continuera d'accorder une attention particulière à la recherche fondamentale. Néanmoins, afin d'exploiter au mieux d'autres potentiels, le FNS soutiendra plus spécifiquement la recherche orientée vers l'application dans les hautes écoles et s'attachera à promouvoir la place des femmes dans la recherche.

— **Consolider le leadership international par la collaboration**: si la recherche s'est globalisée, elle n'a jamais été aussi spécialisée. De nombreux questionnements scientifiques requièrent la collaboration entre différents groupes disposant d'expertises complémentaires. Le FNS souhaite par conséquent faciliter la collaboration entre chercheuses et chercheurs afin qu'ils contribuent ensemble au développement de nouveaux domaines de recherche et au développement du statut d'excellence de la place scientifique suisse.

— **Soutenir les infrastructures et services de données dédiés à la science ouverte**: la recherche produit, stocke, gère et analyse des quantités de données toujours plus importantes. Il importe au FNS de s'assurer que les chercheuses et chercheurs suisses puissent utiliser des infrastructures et services de données bien coordonnés et facilement accessibles. Il s'agit d'une condition indispensable à la qualité et la valorisation des résultats de recherche et à la transition vers une science ouverte (Open Science).

— **Accroître la valeur de la recherche pour la société**: le potentiel recelé par les résultats de recherche n'est pas encore pleinement exploité. En partenariat avec Innosuisse, le FNS continuera de soutenir leur transposition dans la pratique. Le FNS promouvra par ailleurs le réseautage entre les chercheurs qu'il encourage et les acteurs souhaitant appliquer les résultats de recherche. Cette initiative devrait notamment contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Nouvelles mesures et portfolio d'encouragement

Plusieurs nouvelles mesures soutiennent la mise en œuvre de ces priorités stratégiques. Elles viennent compléter le portfolio d'encouragement existant qui permet au FNS de pro-

mouvoir la recherche scientifique avec succès. L'orientation et la structure du portfolio du FNS ne seront pas modifiées. Les formes d'encouragement ouvertes peu axées sur des conditions thématiques ou structurelles (projets et carrières) continueront de constituer 80 % du budget sollicité.

Catégorie d'encouragement du portfolio	Nouvelles mesures à impact financier pour la mise en œuvre des priorités stratégiques	Fonds additionnels pour la période 2021–2024 par rapport au niveau à la fin de la période précédente (2020)
Projets		
Permettent aux chercheuses et chercheurs de toutes les disciplines de solliciter un financement afin de mener des travaux de recherche aux thèmes librement définis, d'explorer de nouvelles idées et de concrétiser leurs projets.	Nouvel instrument d'encouragement pour promouvoir la collaboration dans les consortiums de taille intermédiaire	Redistribution des fonds alloués aux projets
	Mesures temporaires pour la recherche en santé et en ingénierie dans les hautes écoles spécialisées	24 millions de francs
Carrières		
Les instruments correspondants ont été développés durant la présente période afin d'offrir des perspectives de carrière claires à la relève.	Subsides d'excellence pour les doctorantes dans les disciplines STEM et les sciences de la vie	17 millions de francs
Programmes		
Répondent à des objectifs spécifiques.	Développement du programme commun du FNS et d'Innosuisse BRIDGE	18 millions de francs (mandat additionnel)
Infrastructures		
Soutiennent le développement de tout un ensemble de disciplines.	Encouragement et évaluation des infrastructures et services de données d'importance nationale	28 millions de francs (mandat additionnel)
	Subsides de démarrage afin de couvrir les besoins émergents en infrastructures de données	10 millions de francs
Communication scientifique		
Encourage le dialogue et le transfert de connaissances.	Encouragement de réseaux de mise en œuvre pour promouvoir la communication entre chercheurs et utilisateurs potentiels de la recherche	7 millions de francs
Total		104 millions de francs*

* y compris les mandats additionnels de la Confédération pour un montant total de 46 millions de francs

Encouragement de la recherche dans le contexte européen

En ce qui a trait au programme pluriannuel, le FNS part du principe que la Suisse bénéficiera d'une pleine association au prochain programme-cadre de recherche Horizon Europe. En étroite collaboration avec le SEFRI, il contribue activement à l'atteinte de cet objectif. L'en-

couragement du FNS et celui de l'Union européenne sont tous deux nécessaires: sans un encouragement national concurrentiel, la recherche suisse serait moins compétitive et sans le soutien européen, des réseaux et standards de qualité internationaux très importants lui feraient défaut.

Besoins financiers

Les besoins financiers pour la période 2021–2024 augmentent pour trois raisons :

■ **Engagements financiers antérieurs et maintien de nouveaux subsides à un niveau similaire à celui de 2020 :** le FNS encourage généralement les projets durant plusieurs années de manière à ce que les chercheuses et chercheurs puissent travailler dans un environnement stable qui leur permet de planifier et d'anticiper. Ceci exerce un impact notable sur les besoins financiers, car les décisions d'encouragement prises durant une période de subventionnement occasionnent encore des paiements dans la période suivante. Des subsides supplémentaires alloués génèrent donc des besoins financiers accrus jusqu'à la période suivante, même si les nouvelles décisions d'encouragement n'augmentent plus. Durant la période 2021–2024, le FNS prévoit de maintenir les nouvelles décisions dans les instruments d'encouragement existants au niveau de 2020. Pour les raisons susmentionnées, il requiert pour ce faire 231 millions supplémentaires. La majeure partie de cette somme sera allouée à l'encouragement de carrières que le FNS a développé sur la période 2017–2020.

■ **Ajustements indispensables à apporter aux instruments d'encouragement existants :** 61 millions de francs sont nécessaires afin d'ajuster la rémunération des collaborateurs des projets en fonction de l'évolution des salaires nominaux et afin d'augmenter les subsides de mobilité, désormais assujettis à l'impôt.

■ **Nouvelles priorités stratégiques :** les nouvelles mesures exposées plus haut induisent des coûts additionnels à hauteur de 104 millions de francs.

Les dépenses liées aux coûts induits indirectement par la recherche dans les hautes écoles (overhead) et aux prestations fournies par le FNS (Secrétariat et procédures d'évaluation) s'inscrivent dans le même cadre budgétaire que durant la période 2017–2020.

Les besoins financiers additionnels pour la période 2021–2024 se montent ainsi au total à environ 396 millions de francs, ce qui représente une hausse d'environ 100 millions ou de 3,5 % par année. Le FNS renonce à compenser l'augmentation tendancielle des coûts de la recherche et réaffectera des fonds dans le cadre de l'encouragement de projets afin de financer une partie des nouvelles mesures. Les moyens alloués aux PNR et aux PRN seront plus faibles que durant la période actuelle.

- Maintien de nouveaux subsides au niveau similaire à celui de 2020
- Ajustements indispensables apportés aux instruments existants
- Nouvelles priorités stratégiques

	2020	2021	2022	2023	2024	2021–2024	Fonds additionnels pour la période 2021–2024 par rapport au niveau à la fin de la période précédente (2020) en millions de francs
Projets	540	548	549	580	604	2'280	120
Carrières	185	200	228	232	240	900	160
Programmes	14	15	17	19	19	70	12
Infrastructures	36	40	40	40	41	159	15
Communication scientifique	11	12	13	15	16	56	11
Total I	787	814	846	885	919	3'465	318
PRN et PNR	86	89	77	75	75	316	-26
Mandats additionnels de la Confédération	43	54	54	54	55	218	46
Total II	915	957	978	1'015	1'049	3'999	338
Prestations	69	72	74	76	79	301	25
Overhead coûts indirects de la recherche des hautes écoles	107	100	117	119	124	460	33
Total III	1'091	1'129	1'168	1'210	1'252	4'759	396

Certaines sommes ont été arrondies

Le FNS priorisera définitivement les mesures prévues sur la base du message FRI 2021–2024.